

Actualités

http://preprod.creonnais.alienor.com/actualites/

SEMOCTOM - Modification d'accès en 2019

Consulter la modification d'accès aux déchèteries à partir du 2 janvier 2019.

Dès le 2 janvier 2019, les 6 déchèteries du SEMOCTOM seront équipées de barrières et de terminaux informatiques. La mise en place de ce système permettra, entre autre, de mieux gérer la circulation sur les différents sites et de faire un meilleur tri des matériaux. Il nécessitera la création d'un compte par foyer ou entité.

Pour plus d'information, consultez le [site du SEMOCTOM](http://semoctom.com).

Pour une meilleure visualisation, cliquez sur les affiches ci-dessous.

Un espace de tri, de réutilisation et de valorisation

Madame, Monsieur,

Avec près de 300.000 visites et 250 kg de matériaux apportés par an et par habitant, l'utilisation des déchèteries dépasse celle de la collecte des ordures ménagères (chiffres 2017). Ceci explique l'allongement des files d'attente. Le tri sur site est aussi grandement amélioré. En effet, la moitié du contenu des encombrants pourrait être recyclée, réutilisée ou valorisée, alors qu'actuellement elle est enfouie.

Aussi, la mise en place d'un système informatisé avec présentation d'un code personnel (**LE SEMOCODE**) permettra dès janvier 2019 de gérer automatiquement les entrées/sorties dans les déchèteries.

« Trop de matériaux ne peuvent pas être valorisés car ils ne sont pas déposés dans la bonne benne »

Nos agents, ainsi libérés de cette tâche, pourront pleinement vous informer et vous aider à mieux trier.


Parallèlement, les conditions d'accès et tarifaires pour 2019 votées par le comité syndical du SEMOCTOM (plus représentatif des 86 communes membres) permettront de mieux répondre aux enjeux de demain : économie de matières premières, consommation raisonnée, réduction des déchets, dons d'objets, recyclage. Autant de leviers que nous devons toutes et tous actionner pour contribuer à la préservation de notre environnement.

Jean-Luc LAMAISON,
Président du SEMOCTOM

SEMOCODE : mode d'emploi

Le SEMOCODE c'est quoi ?

- C'est une combinaison de 8 chiffres sous forme d'un code barre de type « 1D » code (voir ci-contre).
- Après validation de votre compte, il vous sera envoyé par mail ou par courrier. Vous pourrez alors le mettre sur votre téléphone en le photographant par exemple, ou l'imprimer sur papier libre.
- À partir de 2019, ce code permettra d'ouvrir les barrières d'accès des 6 déchèteries du syndicat.



Comment créer son compte et obtenir le SEMOCODE ?

3 possibilités

Par internet
Remplissez le formulaire pour les particuliers sur notre site : <https://semoctom.websager.fr/>
Possibilité de joindre les justificatifs aux formats habituels, pdf, jpeg. Des photos lisibles suffisent.

en déchèteries
au Semoectom à Saint Léon
dans certaines mairies (liste sur semoctom.com)

- Venez avec votre bon d'inscription rempli et vos pièces justificatives.
- Laissez-nous votre dossier et un agent remplira le bon d'inscription internet pour vous.
- Vous recevrez ensuite sous quelques jours votre **SEMOCODE** par mail ou par courrier.

Par courrier
Vous pouvez demander une inscription par courrier. Remplissez le bon d'inscription et adressez-le au : SEMOCTOM, 9 route d'Allegret, 33670 St Léon

2 pièces justificatives

- une pièce d'identité
- une copie des 2 pages de votre taxe d'habitation ou à défaut, un justificatif de domicile (factures EDF, gaz, internet, eau...)

LOGEAUX TAXES - NOMBRE		REGIME P	
habitat	non hab	DF	SI, non hab
Taxe globale 2018 complè			
Catégorie déviance 2018			

Reportez votre numéro d'identifiant, sans la lettre de fin sur votre formulaire de création de compte.

Nous vous conseillons de créer votre compte avant fin 2018. Sur internet, votre dossier sera traité plus rapidement (5 jours ouvrés) tandis que les dossiers papiers demanderont des délais plus importants (15 jours ouvrés). La possession d'une adresse e-mail facilitera la gestion de votre compte. Elle sera utilisée pour vous faire parvenir le **SEMOCODE** et vous alerter à l'approche et lors du dépassement de vos droits annuels.

Tarifs 2019 Particuliers: les nouvelles conditions d'accès

« Préparations, associations & établissements publics » voir dernière page

Réguler la fréquentation des déchèteries, favoriser le geste de tri, faciliter les dépôts de la majorité des usagers

Jusqu'à 20 passages 0€ 3 tonnes de déchets par an	GRATUIT Pour tous les particuliers du territoire du SEMOCTOM
Au-delà de 20 passages 0€ 3 tonnes de déchets par an	Les apports seront facturés au kg. Tarifs et règlement affichés dans les déchèteries ou sur semoctom.com

Rappel : Jusqu'au 31/12/2018, gratuit jusqu'à 250 kg de déchets journaliers, payant au-delà

Professionnels associations & établissements publics

Il existe un formulaire spécifique à remplir sur le site <https://semoctom.websager.fr/>
Pièces justificatives à fournir : Kbis ou attestation SIREN

Pour toutes précisions sur la création des comptes, sur les droits et les tarifs pratiques, merci de prendre connaissance des conditions générales d'utilisation des déchèteries sur semoctom.com, rubrique « déchèteries ».

Comment cela fonctionne-t-il ensuite ?



- Pour entrer, un feu vert vous indique dès qu'il y a une place de libre sur le parc, vous passez votre **SEMOCODE** devant le lecteur de code et la barrière s'ouvre pour vous donner l'accès à la zone de tri.
- Pour sortir, avancez-vous près de la barrière pour que votre voiture soit détectée. La barrière s'ouvre, montez sur le pont basculé et scannez votre code sur la borne de sortie pour faire ouvrir la barrière et quitter les lieux.
- Vous pourrez contrôler le poids de votre dépôt et votre nombre de passages restants sur la borne lors de votre sortie et sur votre compte en ligne quelques heures plus tard.

Conditions générales d'utilisation des déchèteries consultables sur : semoctom.com, rubrique « déchèteries », dans les déchèteries ou sur demande au SEMOCTOM, 9 route d'Allegret - 33670 Saint-Léon

Renseignements :
SEMOCTOM : 05-57-34-53-20
Par mail : aces@semoctom.com
site internet : www.semoctom.com



2019 : ENTREZ DANS L'ESPACE DE TRI



CRÉEZ DÈS À PRÉSENT VOTRE COMPTE ET OBTENEZ VOTRE SEMOCODE



[Retour à la liste des actualités](#)